



Retour sur les analyses de bruit

Analyses et mesures identifiées pour les secteurs de Deux-Montagnes et Laval

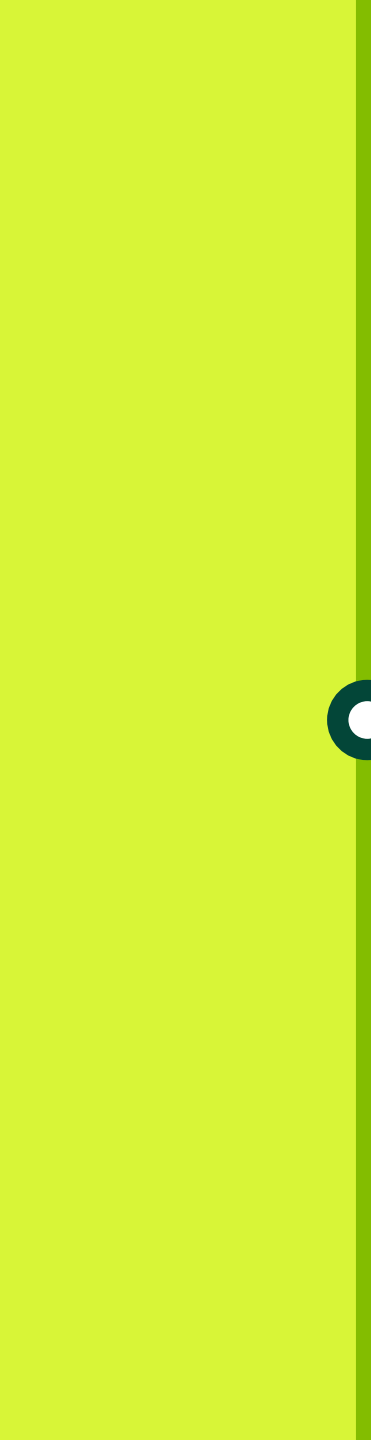
Juin 2025

Réseau
express
métropolitain



Ordre du jour

- 1. La démarche sur le bruit
- 2. Méthodologie et constats dans votre secteur
- 3. Échéancier et prochaines étapes

A yellow vertical bar on the left side of the slide, with a green circle positioned on it.

1. La démarche sur le bruit

Objectifs

- Obtenir un portrait précis de l'impact sonore du REM dans un environnement donné
- Agir pour limiter, lorsque nécessaire, les impacts sonores sur les populations riveraines

Démarche en 3 étapes, établie **par un cadre fixé par le gouvernement du Québec :**



1. Réalisation d'une modélisation sonore lors de la conception du projet



2. Mise en place de mesures d'atténuation du bruit requises en cas d'impacts significatifs basé sur:

- la modélisation sonore
- les analyses complémentaires



3. Réalisation d'un programme de suivi du climat sonore

Comment l'impact sonore du REM est-il déterminé ?

Selon le **décret applicable au REM fixé par le gouvernement du Québec** et basé sur une période de 24h

C'est la différence entre le niveau sonore ambiant **sans le REM** et le niveau sonore **avec le REM**

Un impact sonore variable selon l'environnement existant



L'objectif est que le **bruit du REM** ait un **impact nul ou faible**

L'application de la démarche sur le bruit



En 2018

- **Relevés sonores** pour mesurer le bruit ambiant avant la présence du REM
- **Modélisation théorique** pour prédire l'ambiance sonore avec le REM
- **Identification** des secteurs où des mesures d'atténuation adéquates sont requises



À partir de 2019

- **Installation de mesures d'atténuation requises** d'après la modélisation

Murs antibruit installés à la suite de la modélisation



Station du REM



Murs antibruit

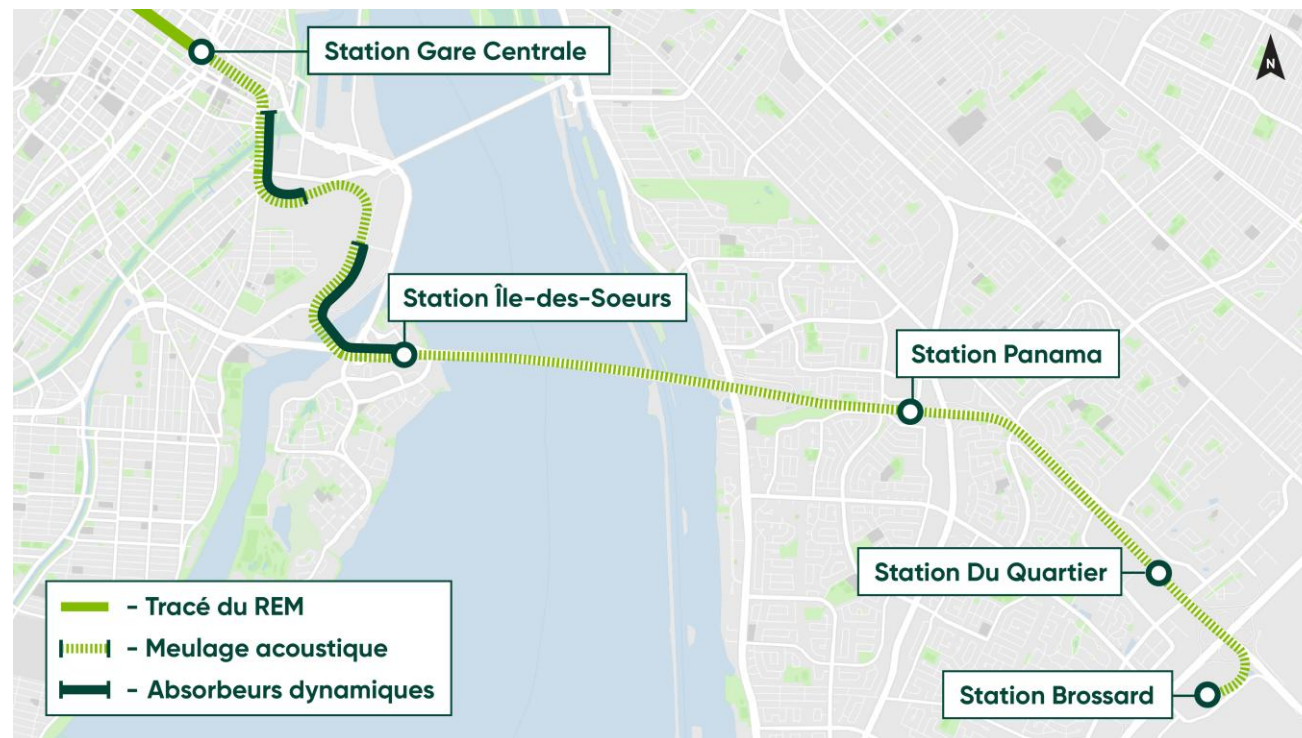
Les leçons de la Rive-Sud

Constat :

Lorsque les voitures du REM ont commencé à circuler de façon plus intensive en 2023, un impact sonore a été constaté dans certains secteurs entre les stations Gare Centrale et Île-des-Sœurs.

Solutions :

- Diagnostic acoustique effectué par Systra pour identifier les mesures de mitigation adaptées
- Installations de mesures d'atténuation ciblées



Posture proactive sur le reste du réseau, avant la mise en service.

Démarche proactive pour les antennes Deux-Montagnes et Anse-à-l'Orme



1.

Meulage acoustique des voies au printemps 2024
avant les essais dynamiques

2.

Relevés sonores en conditions réelles via la firme indépendante Systra
durant l'été et l'automne 2024

3.

Tests d'efficacité des mesures d'atténuation envisagées
de l'été 2024 au début de l'hiver 2025, pour sélectionner celles qui sont les plus adaptées selon le type de voie

4.

Retour public sur les constats

2. Méthodologie et ○ constats dans votre secteur

Récolte et analyse des données du REM en circulation

Objectif :

Récolter des **données réelles** pour identifier si des **mesures d'atténuation supplémentaires** étaient requises à certains endroits.

1. **Installation de sonomètres en bord de voies**
pour couvrir l'ensemble des typologies de voie du REM
2. **Comparaison des données récoltées**
avec celles de la modélisation pour confirmer l'impact sonore anticipé sur les riverains
3. **Prise de données chez quelques riverains**
pour valider les résultats de la comparaison

Constat : Deux mesures d'atténuation à ajouter dans votre secteur



Absorbeurs dynamiques

Réduction visée de **3,5 à 5,5 dB(A)** à la source

- Boitiers installés directement sur les rails
- Permettent de diminuer la vibration du rail



Murs antibruit

Réduction visée jusqu'à **10 dB(A)** pour les riverains protégés par le mur

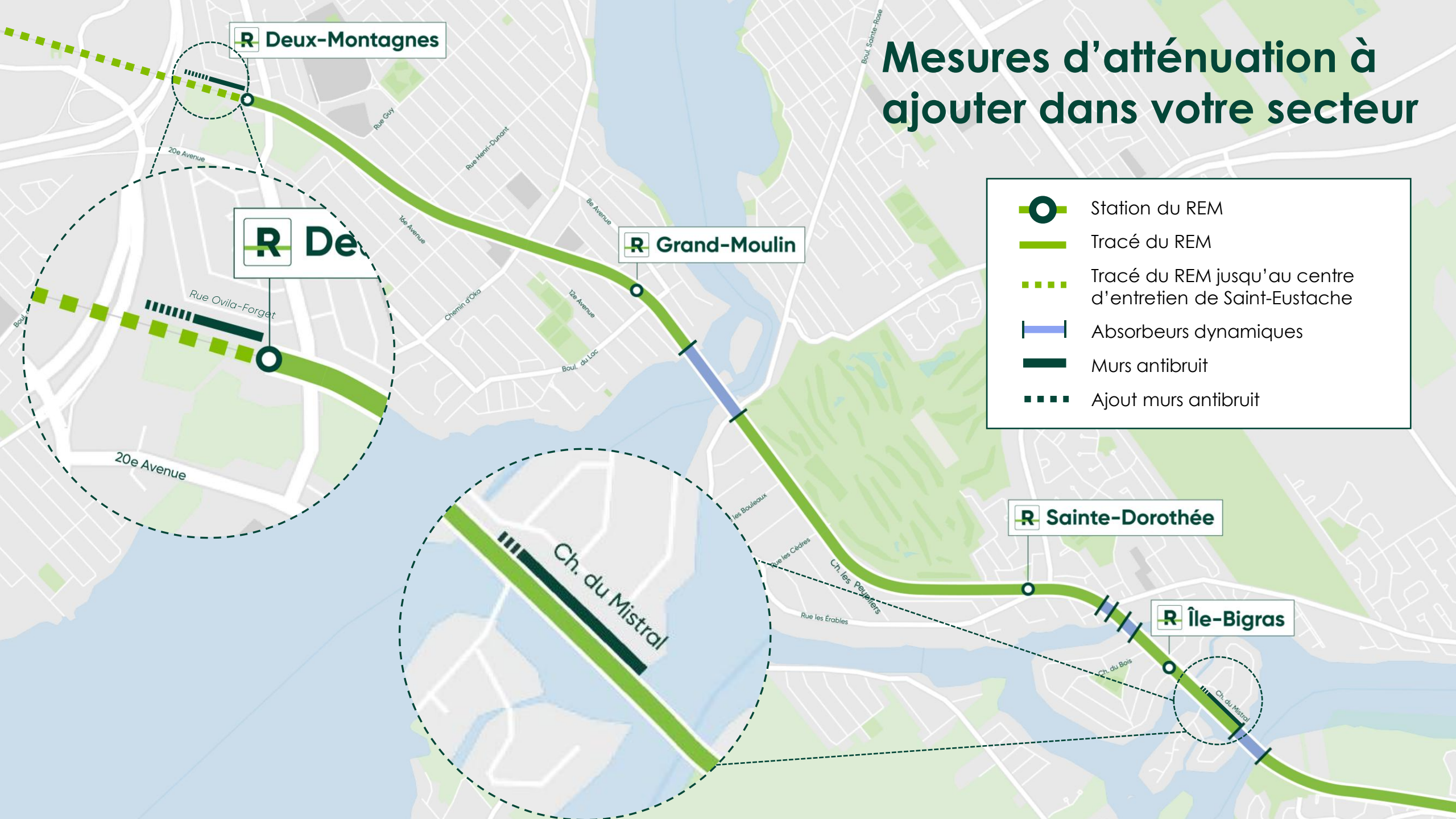
- Composés de **panneaux préfabriqués** contenant un **isolant acoustique**
- Obstacle physique qui réduit la propagation du bruit



Les mesures ont été choisies pour **réduire le bruit**, selon :

- **Leur efficacité**
 - Sur la source de bruit
 - Selon le type de voies sur lesquelles elles sont installées
 - Dans un environnement précis
- **La faisabilité technique de leur installation**

Mesures d'atténuation à ajouter dans votre secteur



R Deux-Montagnes

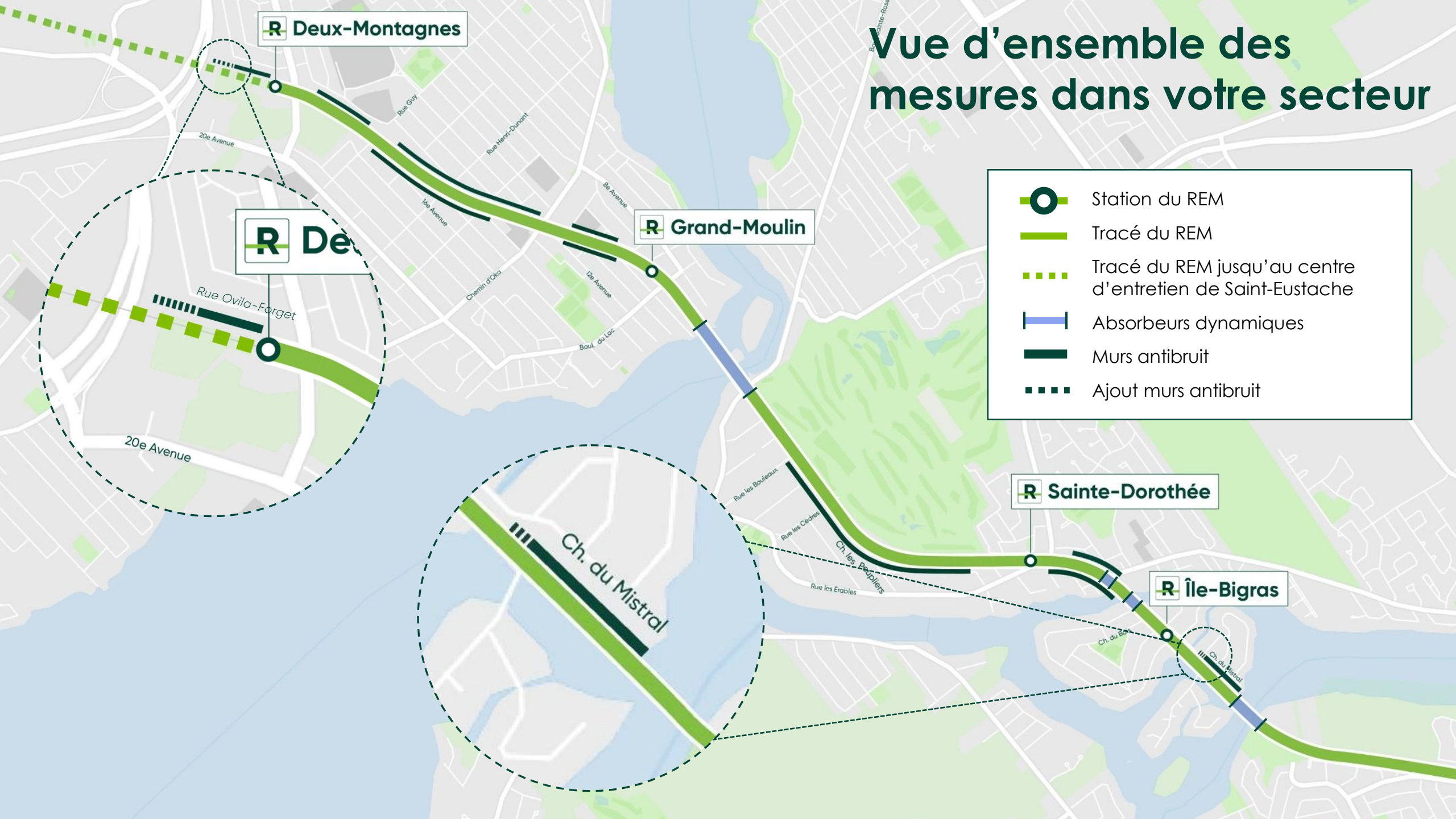
R De

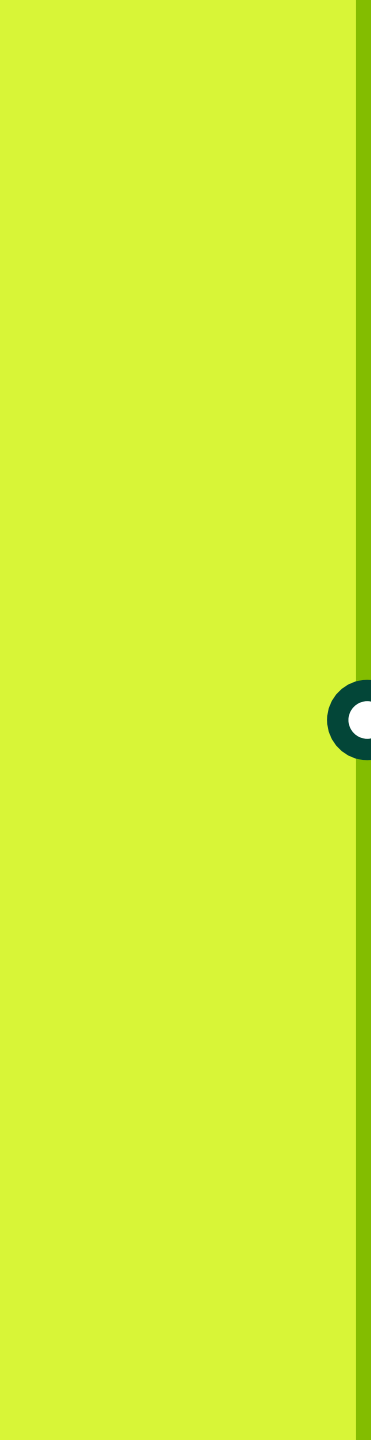
R Grand-Moulin

R Sainte-Dorothée

R Île-Bigras

Vue d'ensemble des mesures dans votre secteur





○ 3. Échéancier et prochaines étapes

Prochaines étapes

15

